

WAVER (*Joseph en religion P. Symphorien*), Capucin (Mons, 5.2.1873 - Rome, 21.4.1924).

Il entra dans l'Ordre des Capucins le 19.4.1890 et fut ordonné prêtre le 30.5.1896. Après un professorat de deux années au scolasticat de l'Ordre à Bruges, il fut envoyé à l'Université de Louvain où il obtint en 1901 le doctorat en philosophie. Cette même année, il devint professeur de philosophie à la maison d'études de son Ordre à Bruges. En 1906, il fut élu conseiller du Supérieur provincial et trois années plus tard il devint à son tour provincial, charge qu'il occupait jusqu'en 1912. Il se dévoua par la suite et durant la guerre à un intense apostolat comme conférencier religieux auprès de groupements de prêtres, de religieuses et d'intellectuels. En 1919, il fut élu définiteur général de l'Ordre, c'est-à-dire membre du conseil du Supérieur général, et alla en conséquence habiter à Rome. C'est là qu'une mort subite mit fin à sa carrière qui promettait encore beaucoup.

Sa figure nous intéresse ici parce que c'est grâce à lui que les Capucins belges ont entrepris en 1910 l'évangélisation de l'Ubangi. Déjà en 1907, le P. Symphorien, alors définiteur provincial, avait été délégué par le P. Bienvenu, provincial, pour traiter avec Mgr Vico, le nonce apostolique à Bruxelles, qui venait d'inviter les Capucins belges à participer à l'évangélisation du Congo. Les négociations n'aboutirent pas à un résultat positif. Au début de 1909, M. Edouard De Jonghe, ancien élève du scolasticat des Capucins de Bruges, devenu secrétaire de cabinet de M. J. Renkin, ministre des Colonies, vint insister à son tour auprès du P. Bienvenu, son ancien directeur, pour que les Capucins belges acceptent une mission au Congo; il se faisait fort de leur faire attribuer une des meilleures et plus salubres provinces de la colonie, le Katanga. Ce fut un nouveau refus de la part du P. Bienvenu.

Pendant que M. De Jonghe accompagna le ministre durant son voyage au Congo (avril-septembre 1909), le P. Symphorien succéda au mois d'août de cette année au P. Bienvenu. Un des premiers actes du nouveau supérieur provincial fut de prendre contact avec M. De Jonghe pour lui annoncer son projet d'accepter une mission au Katanga. Ceci se passa vers le 25 octobre 1909. Le mois suivant, M. De Jonghe apprit que la réalisation de cette idée était impossible. Le prince Albert, récemment revenu de son voyage au Congo, avait conçu le plan d'établir des Bénédictins au Katanga et, à cet effet, il avait déjà entrepris des négociations avec l'abbaye de Maredsous et celle de Saint-André. Cette province du Congo était donc pratiquement réservée à une fondation de ces moines. Toutefois, il n'était pas possible au Ministère des Colonies de révéler ces tractations particulières. M. De Jonghe s'efforça d'abord d'orienter discrètement les projets missionnaires du P. Symphorien vers l'Uele; mais le Provincial tenait trop fort au Katanga pour y prêter attention. Lors de son entrevue avec le ministre Renkin, le 16 janvier 1910, il obtint de celui-ci «la proposition ferme au sujet de l'acceptation d'une partie du Katanga», et s'empressa d'en informer les religieux dès le lendemain en vue de solliciter des candidats pour cette fondation. La nouvelle provoqua un enthousiasme général chez les Capucins belges. Quarante se présentèrent pour le Congo. Grands furent l'étonnement et la désillusion du P. Symphorien quelques jours plus tard lorsqu'il apprit de M. Kervijn, directeur général au Ministère des Colonies, que pour des raisons inexplicables d'ordre majeur il était impossible d'attribuer une partie du Katanga aux Capucins. On lui présentait en échange l'Ubangi. Le Père Symphorien eut le mérite de ne pas y faire d'objection de principe. Il désira toutefois se renseigner d'abord sur cette partie de la colonie avant de

prendre une décision définitive. M. Kervijn lui fit parvenir un rapport sur la situation de cette région rédigé le 2.11.1909 par M. Mauroy, commissaire du district de l'Ubangi, tandis que

le P. Symphorien consulta le commandant Gérard, le colonel Henry et le docteur Van Campenhout. Enfin, après un second entretien avec le ministre Renkin à la fin de février, le P. Symphorien, d'accord avec le conseil de la Province, décida le 10 mars 1910 d'accepter les propositions du Ministère et il choisit les six religieux qui feraient partie de la première caravane. Déjà le Supérieur général de l'Ordre avait donné son assentiment à la nouvelle entreprise apostolique; bientôt l'accord de Mgr Van Ronsle, vicaire apostolique du Congo, et celui du Supérieur de l'Institut de Scheut furent acquis, ainsi que le consentement de la Propagande, en sorte que le 10.9.1910 les premiers Capucins belges pouvaient s'embarquer à Anvers pour leur nouveau champ d'apostolat.

Le P. Symphorien n'assista pas à leur départ. Le mois précédent il s'était embarqué pour les Indes britanniques en vue d'y effectuer la visite canonique de ses frères belges desservant le diocèse de Lahore. Le 28.4.1910, le Supérieur régulier de cette mission lui avait écrit: «Si en acceptant l'Ubangi notre Punjab devrait en souffrir un peu, les âmes du Congo valent bien celles du Punjab. Mon idée est donc: pourvu que Dieu y gagne, acceptez toujours». Quand le P. Symphorien s'était rendu compte sur place de l'énorme tâche à laquelle les Capucins belges avaient à faire face aux Indes et quelles perspectives d'avenir s'y ouvriraient à leur zèle apostolique, il déclara: «Si j'avais visité notre mission des Indes plus tôt, je ne lui aurais jamais préféré le Congo ni même pensé à accepter un second champ d'apostolat». Toutefois, une fois revenu en Belgique, il s'appliqua de tout son pouvoir à favoriser l'œuvre missionnaire de ses frères tant au Congo qu'aux Indes. C'est ainsi qu'en 1912 il organisa encore le départ d'une seconde caravane de cinq nouveaux missionnaires pour le Congo.

18 mars 1966.

A. Roejkens, o.f.m.cap.

*Analecta O.F.M. Cap., XL, 1924, 166-168.*